

Newsletter 2006/10 Marques

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle, Division des marques  
Berne, le 19 octobre 2006

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous présenter la newsletter du mois d'octobre dont le sommaire est le suivant:

- 01 **Nouvelle réduction des taxes en matière de marques et de brevets**
- 02 **Système de Madrid: changement des taxes individuelles pour la désignation de la Turquie**
- 03 **Evolution des demandes d'enregistrement**

#### 01 Nouvelle réduction des taxes en matière de marques et de brevets

Les taxes d'enregistrement d'une marque et les annuités perçues en matière de brevets pour la 5e et la 6e année diminuent de plus de 20% à partir du 1er janvier 2007. En plus d'autres réductions, l'Institut supprime près de 70 taxes. Le 18 octobre 2006, le Conseil fédéral a arrêté les modifications des ordonnances nécessaires à cet effet et approuvé la révision du règlement sur les taxes de l'IPI. Communiqué aux medias (<http://www.ige.ch/F/news/2006/documents/n0102f.pdf>) et informations complémentaires : <http://www.ige.ch/F/news/2006/n0102.shtm>.

#### 02 Système de Madrid: changement des taxes individuelles pour la désignation de la Turquie

L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle a communiqué par son avis d'information n° 12/2006 <http://www.wipo.int/madrid/fr/notices/index.jsp> les nouvelles taxes individuelles que la Turquie, membre du Protocole de Madrid (PM), souhaite recevoir à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2006 (règle 35 du Règlement commun d'exécution à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques et au Protocole relatif à cet Arrangement).

Ces taxes s'appliquent lorsque la Turquie est désignée dans une demande d'enregistrement international ou une demande de désignation postérieure et se montent à:

CHF 424.- pour une classe de produits ou services  
CHF 83.- pour chaque classe additionnelle.

Pour un renouvellement (qui doit être fait directement auprès de l'OMPI), la taxe est de CHF 416.- (indépendamment du nombre de classes).

#### 03 Evolution des demandes d'enregistrement

Dépôts de marques au cours du premier trimestre 2006/07

	juillet 06	août 06	sept. 06
Dépôts de marques nationales	1'206	1'286	1'154
par voie électronique	86%	81%	87%
par voie "papier/fax"	14%	19%	13%

Nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Iris Weber  
Division des marques